

# agril@cal88.fr Les Vosges dans votre assiette

# ✓ A QUI S'ADRESSE AGRILOCAL88.FR ?

Agrilocal met en relation les acheteurs publics (écoles primaires, collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite...) et les producteurs du département des Vosges et des départements limitrophes (producteurs agricoles et entreprises locales).

#### **SERVICE GRATUIT**

Le service Agrilocal88 est un service gratuit. Son utilisation nécessite une simple inscription, pour l'acheteur comme pour le producteur.

### ■ UN SOUTIEN DIRECT AUX PRODUCTEURS

Agrilocal88 est une des solutions qui doit permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail. Chaque producteur dispose d'une page personnelle pour mettre en valeurs ses produits et son entreprise.













# ✓ CONFORME AUX RÈGLES DES MARCHÉS PUBLICS

Agrilocal88 garantit un accès de tous les producteurs à la commande publique, une transparence des procédures et une égalité de traitement des candidats. Les avis de publicité sont générés automatiquement sur le site par les commandes effectuées par les acheteurs sur la plateforme.

### **COMMENT ÇA MARCHE?**

- 1 L'acheteur ou le fournisseur se connecte sur agrilocal88.fr à son espace personnel avec son login et son mot de passe,
- ② L'acheteur engage sa consultation directement sur agrilocal88.fr,
- 3 Le site identifie par géolocalisation des fournisseurs locaux susceptibles de répondre à la demande,
- 4 Les fournisseurs locaux intéressés font leur offre directement en ligne,
- (5) L'acheteur, au terme du délai de consultation, relève sur le site les offres déposées,
- 6 L'acheteur valide sa commande, un bon de commande est émis automatiquement par la plateforme,
- (7) Les produits sont livrés.

### **CONNEXION**

Pour utiliser la plateforme, vous devez posséder un nom d'utilisateur et un mot de passe.



- Connectez-vous sur agrilocal88.fr
- Cliquez sur « se connecter » en haut à droite de la page d'accueil.
- → Cliquez sur le bouton « s'inscrire ».

Le Conseil départemental des Vosges validera votre inscription.
Des formations et un accompagnement vous seront proposés.

## // CONTACT

Pour toute demande d'accompagnement et d'inscription pour l'utilisation de la plateforme, **contactez le service Agriculture et Forêt du Conseil départemental des Vosges :** 



03 29 38 52 55



agrilocal88@vosges.fr

